

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
PRESENTS LORS DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2024

NOM ET PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
GRANNEC Guillaume	Maire de BRANDIVY	
LE NOCHER Yannick	1er adjoint	
HÉMON Florence	2ème adjointe	<i>pouvoir de vote</i>
SITRUK Jean-Claude	3ème adjoint	
LE RAY Liza	4ème Adjointe	
OLSZER Nadine	conseillère municipale	
DEMANNEZ Viviane	conseillère municipale déléguée	
PEYRE Jean-Jacques	conseiller municipal	
CAHET Laurent	conseiller municipal	<i>pouvoir de vote</i>
FRIBOURG Pascal	conseiller municipal	
DANIBO Céline	conseillère municipale	<i>Danibo</i>
BRULE Guillaume	conseiller municipal	
LE BRECH Guillaume	conseiller municipal	
PAILLEUX Clara	conseillère municipale	
CHARLES Pénélope	conseillère municipale	

SEANCE N°5/2024

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY**

2024/5/1

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

L'an deux mille vingt-quatre

Le jeudi 13 juin à 20 heures 00

Présents : 13

Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Votants : 15

à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juin 2024

Présents : MM. GRANNEC G., LE NOCHER Y.; LE RAY L. ; SITRUK J.C. ; DEMANNEZ V. ; FRIBOURG P. ; OLSZER N. ; DANIBO C. ; PEYRE J.J. ; CHARLES P. ; BRULE G. ; LE BRECH G. ; PAILLEUX C. ;

Absents excusés : HEMON F. (Pouvoir de vote donné à DEMANNEZ V.) ; CAHET L. (pouvoir de vote donné à GRANNEC G)

Secrétaire de séance : Mr Guillaume BRULE

**OBJET : AVENANT DE PROLONGATION POUR UNE ANNEE DE LA
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES (CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2021-2024)**

Par délibération 2021-49 du 23 septembre 2021, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération a acté la mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec la CAF du Morbihan et les 34 communes du territoire communautaire, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024.

La démarche CTG à échelle communautaire a été déployé à partir de juin 2022 dans le champ des thématiques prioritaires par les communes pour cette période : Petite Enfance, Enfance jeunesse, Animation de la Vie Sociale et sur des thématiques transversales : handicap et parentalité.

Lors du comité de pilotage CTG du 14 décembre 2023, l'information d'une modification des procédures de renouvellement a été transmise par la CAF : le bilan des actions menées, le diagnostic et le plan d'actions en découlant doivent désormais être réalisés avant le terme du contrat.

Afin de poursuivre l'impulsion de la démarche et de ne pas en freiner la dynamique dès septembre 2024, il a été proposé de prolonger d'une année la convention actuelle, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

Pour ce faire, les signataires doivent impérativement prendre une délibération d'accord de principe sur cette prolongation, dans des conditions identiques. Ces délibérations devront être transmises à la CAF avant la fin du mois de juin 2024.

La Caf du Morbihan transmettra ensuite l'avenant pour signature, puis, proposera, aux différentes collectivités, des avenants de prolongation relatifs à leurs conventions d'objectifs et de financement respectives.

Le Conseil Municipal, ainsi informé et à l'unanimité de ses membres DECIDE :

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY**

2024/5/2

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15 L'an deux mille vingt-quatre
Le jeudi 13 juin à 20 heures 00
Présents : 13 Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Votants : 15 à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juin 2024

Présents : MM. GRANNEC G., LE NOCHER Y.; LE RAY L. ; SITRUK J.C. ; DEMANNEZ V. ; FRIBOURG P. ; OLSZER N. ; DANIBO C. ; PEYRE J.J. ; CHARLES P. ; BRULE G. ; LE BRECH G. ; PAILLEUX C. ;

Absents excusés : HEMON F. (Pouvoir de vote donné à DEMANNEZ V.) ; CAHET L. (pouvoir de vote donné à GRANNEC G)

Secrétaire de séance : Mr Guillaume BRULE

**OBJET : délibération portant mise à jour du tableau des emplois suite à
avancement de grade**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2024

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

Le Maire propose à l'assemblée :

- la **suppression** d'un emploi de rédacteur à temps complet et la **création** d'un emploi de rédacteur de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} août 2024

- la **suppression** de deux emplois d'Agent Spécialisés de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps non complet 24.817 heures hebdomadaires et la **création** de deux emplois d'Agents Spécialisés de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps non complet 24.817 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} août 2024

- la **suppression** d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet et la **création** d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1^{er} août 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- De valider la création des emplois ci-avant mentionnés
- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1^{er} août 2024, tableau joint à la présente délibération

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits budget 2024

Fait à BRANDIVY, le 21 juin 2024
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,
Guillaume BRULE

Le Maire,
Guillaume GRANNEC



Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

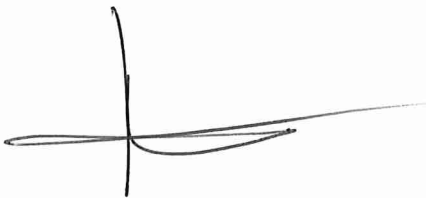
ID : 056-215600222-20240613-202405023265-DE

COLLECTIVITE: BRANDIVY		TABLEAU DES EFFETIFS AU 01/08/2024					
Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)	Poste vacant depuis le	Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)
Filière Administrative							
06/07/2007	Attaché	A	35,00h	Secrétariat général de la mairie		Titulaire	
01/08/2024	Rédacteur 2ème classe	B	35,00h	Accueil secrétariat urbanisme		Titulaire	
04/03/2019	Adjoint administratif	C	35,00h	Accueil secrétariat		Titulaire	
Filière culturelle							
Filière Technique							
01/07/2016	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	35,00h	Agent technique polyvalent		Titulaire	
01/08/2024	agent de maîtrise principal	C	35,00h	Agent technique polyvalent		Titulaire	
01/01/2020	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	26,40 h	agent d'entretien ménage des bâtiments communaux		Titulaire	
01/07/2020	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	25,22h	Responsable restauration scolaire		Titulaire	
	2 Adjoints techniques	C	35,00h	Agents techniques polyvalents		contractuels	
Filière médico-sociale							
01/08/2024	ATSEM principale de 1ère classe	C	24,81h	ATSEM		Titulaire	
01/08/2024	ATSEM principale de 1ère classe	C	24,81h	ATSEM		Titulaire	
Filière animation							
27/10/2022	Adjoint d'animation	C	17,25	agent d'animation périscolaire		Titulaire	
	Adjoint d'animation	C	14,90	agent d'animation périscolaire		contractuel	

A BRANDIVY, le 21 juin 2024

Le secrétaire de séance
Guillaume BRULE

Le Maire,
Guillaume GRANNEC





**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY**

2024/5/3

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15 L'an deux mille vingt-quatre
Le jeudi 13 juin à 20 heures 00
Présents : 13 Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Votants : 15 à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juin 2024

Présents : MM. GRANNEC G., LE NOCHER Y.; LE RAY L. ; SITRUK J.C. ; DEMANNEZ V. ;
FRIBOURG P. ; OLSZER N. ; DANIBO C. ; PEYRE J.J. ; CHARLES P. ; BRULE G. ; LE
BRECH G. ; PAILLEUX C. ;

Absents excusés : HEMON F. (Pouvoir de vote donné à DEMANNEZ V.) ; CAHET L. (pouvoir
de vote donné à GRANNEC G)

Secrétaire de séance : Mr Guillaume BRULE

**OBJET : ASSUJETISSEMENT DES TRAVAUX DE LA MAM
A LA TVA – COMPLEMENT DE LA DELIBERATION DU 20
SEPTEMBRE 2023**

Le Conseil municipal de la commune de BRANDIVY,
Vu le projet de construction d'une maison des assistantes maternelles au sein de la commune de
BRANDIVY,
Vu la délibération en date du 20 septembre 2023 portant assujettissement des Travaux de la MAM
à la TVA,
Vu la demande du service des gestion comptable de VANNES de faire figurer dans la délibération
la date de départ de l'assujettissement.

Après délibération et à l'unanimité de ses membres :

- **PRECISE ET VALIDE l'assujettissement de la MAM à la TVA dès les premières facturations soit à compter du 9 mars 2021**

Fait à BRANDIVY, le 21 juin 2024
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,
Guillaume BRULE

Le Maire,
Guillaume GRANNEC



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY**

2024/5/4

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15 L'an deux mille vingt-quatre
Présents : 13 Le jeudi 13 juin à 20 heures 00
Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Votants : 15 à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juin 2024

Présents : MM. GRANNEC G., LE NOCHER Y.; LE RAY L. ; SITRUK J.C. ; DEMANNEZ V. ;
FRIBOURG P. ; OLSZER N. ; DANIBO C. ; PEYRE J.J. ; CHARLES P. ; BRULE G. ; LE
BRECH G. ; PAILLEUX C. ;

Absents excusés : HEMON F. (Pouvoir de vote donné à DEMANNEZ V.) ; CAHET L. (pouvoir
de vote donné à GRANNEC G)

Secrétaire de séance : Mr Guillaume BRULE

**OBJET : HAMEAUX LEGERS : VALIDATION DE L'ETUDE DE
FAISABILITE**

Vu la délibération n°2023/9/8 du 13 décembre 2023 acceptant la proposition
d'accompagnement sur la zone dédiée à l'habitat léger dans le centre bourg par
l'association Hameaux Légers, avec les 3 phases suivantes :

- Etude pré-opérationnelle
- Appel à projets
- Assistance à maîtrise d'ouvrage

Vu la restitution de l'étude menée par l'association Hameaux Légers,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Maire,

Considérant que l'étude démontre l'intérêt suscité par la création d'un éco-hameau
d'habitats réversibles et sa faisabilité technique et financière,

Considérant l'engagement pris de faire valider par le conseil chaque étape avant de
s'engager sur la phase suivante ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

- Valide l'étude pré-opérationnelle et le passage en appel à projets
- Valide le budget pré-opérationnel du projet

Fait à BRANDIVY, le 21 juin 2024
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,
Guillaume BRULE

Le Maire,
Guillaume GRANNEC



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

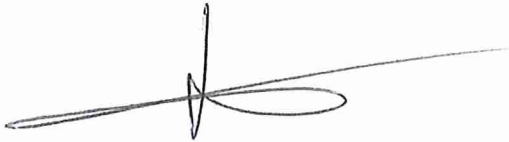
Publié le

ID : 056-215600222-20240613-20240501-DE

- De valider le principe de la prolongation d'une année de la Convention Territoriale Globale dans des conditions identiques, soit jusqu'au 31 décembre 2025.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation qui sera transmis par la CAF.

Fait à BRANDIVY, le 21 juin 2024
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,
Guillaume BRULE



Le Maire,
Guillaume GRANNEC



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Délibération n° 3

Objet : *Acte annulé TVA MAM*

NOM ET PRENOM	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
GRANNEC Guillaume			
LE NOCHER Yannick			
HÉMON Florence			
SITRUK Jean-Claude			
LE RAY Liza			
OLSZER Nadine			
DEMANNEZ Viviane			
PEYRE Jean-Jacques			
CAHET Laurent			
FRIBOURG Pascal			
DANIBO Céline			
BRULE Guillaume			
LE BRECH Guillaume			
PAILLEUX Clara			
CHARLES Pénélope			

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Délibération n° 4 ~~4~~

Objet : *Budget Prévisionnel HL*
Etude de faisabilité

	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
0			
GRANNEC Guillaume			
LE NOCHER Yannick			
HÉMON Florence			
SITRUK Jean-Claude			
LE RAY Liza			
OLSZER Nadine			
DEMANNEZ Viviane			
PEYRE Jean-Jacques			
CAHET Laurent			
FRIBOURG Pascal			
DANIBO Céline			
BRULE Guillaume			
LE BRECH Guillaume			
PAILLEUX Clara			
CHARLES Pénélope			

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Délibération n° 1

Objet : Conv^o CTG

NOM ET PRENOM	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
GRANNEC Guillaume	✓		
LE NOCHER Yannick	✓		
HÉMON Florence		✓	
SITRUK Jean-Claude	✓		
LE RAY Liza	✓		
OLSZER Nadine	✓		
DEMANNEZ Viviane	✓		
PEYRE Jean-Jacques	✓		
CAHET Laurent		✓	
FRIBOURG Pascal	✓		
DANIBO Céline	✓		
BRULE Guillaume	✓		
LE BRECH Guillaume	✓		
PAILLEUX Clara	✓		
CHARLES Pénélope	✓		

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Délibération n° 2

Objet : Tableau des eff^s

	0	VOTE		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
GRANNEC Guillaume		✓		
LE NOCHER Yannick				
HÉMON Florence				
SITRUK Jean-Claude				
LE RAY Liza				
OLSZER Nadine				
DEMANNEZ Viviane				
PEYRE Jean-Jacques				
CAHET Laurent				
FRIBOURG Pascal				
DANIBO Céline				
BRULE Guillaume				
LE BRECH Guillaume				
PAILLEUX Clara				
CHARLES Pénélope				

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Délibération n°

Objet :

NOM ET PRENOM	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
GRANNEC Guillaume			
LE NOCHER Yannick			
HÉMON Florence			
SITRUK Jean-Claude			
LE RAY Liza			
OLSZER Nadine			
DEMANNEZ Viviane			
PEYRE Jean-Jacques			
CAHET Laurent			
FRIBOURG Pascal			
DANIBO Céline			
BRULE Guillaume			
LE BRECH Guillaume			
PAILLEUX Clara			
CHARLES Pénélope			

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Délibération n°

Objet :

	0	VOTE		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
GRANNEC Guillaume				
LE NOCHER Yannick				
HÉMON Florence				
SITRUK Jean-Claude				
LE RAY Liza				
OLSZER Nadine				
DEMANNEZ Viviane				
PEYRE Jean-Jacques				
CAHET Laurent				
FRIBOURG Pascal				
DANIBO Céline				
BRULE Guillaume				
LE BRECH Guillaume				
PAILLEUX Clara				
CHARLES Pénélope				

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Délibération n°

Objet :

NOM ET PRENOM	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
GRANNEC Guillaume			
LE NOCHER Yannick			
HÉMON Florence			
SITRUK Jean-Claude			
LE RAY Liza			
OLSZER Nadine			
DEMANNEZ Viviane			
PEYRE Jean-Jacques			
CAHET Laurent			
FRIBOURG Pascal			
DANIBO Céline			
BRULE Guillaume			
LE BRECH Guillaume			
PAILLEUX Clara			
CHARLES Pénélope			

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Délibération n°

Objet :

	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
0			
GRANNEC Guillaume			
LE NOCHER Yannick			
HÉMON Florence			
SITRUK Jean-Claude			
LE RAY Liza			
OLSZER Nadine			
DEMANNEZ Viviane			
PEYRE Jean-Jacques			
CAHET Laurent			
FRIBOURG Pascal			
DANIBO Céline			
BRULE Guillaume			
LE BRECH Guillaume			
PAILLEUX Clara			
CHARLES Pénélope			